

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XXIII

Québec, 27 août 1910

No 3

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 33. — Les Quarante-Heures de la semaine, 33. — Chronique diocésaine, 34. — Apostolat de la Prière, 36. — Premier Congrès de Tempérance, 37. — Conférences de Saint-Vincent de Paul, 40. — Comment Pie X envisage l'avenir de la musique sacrée, 42. — La loi du pardon, 43. — Les visites « ad limina », 43. — L'angélique Jeanne d'Arc, 45. — Bibliographie, 47.

Calendrier

— o —

28	DIM.	b	XV apr. Pent. Le Cœur Très Pur de Marie , <i>dbl. maj. Kyr.</i> de la Ste Vierge II Vêp., mém. du suiv., dim., et de S. Sabine, M.
29	Lundi	r	Décollation de S. Jean-Baptiste, <i>dbl. maj.</i>
30	Mardi	b	Ste Rose de Lima, vierge.
31	Mercur.	b	S. Raymond Nonnat, confesseur.
1	Jeudi	b	S. Augustin, évêque et docteur (28 août).
2	Vend.	†b	S. Etienne, roi de Hongrie, conf.
3	Samedi.	†b	De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

28 août, Rivière-Ouelle. — 29, Stoneham. — 30, Saint-Pamphile. — 31, Saint-Raymond. — 1 Sept., Saint-Côme. — 2, Sainte-Claire.

Chronique diocésaine

— o —

— Dimanche dernier, à la chapelle de l'Archevêché, Monseigneur l'Auxiliaire a conféré le sousdiaconat à M. Pierre Poulin.

Mercredi, fête de Saint Barthélemi, Monseigneur l'Auxiliaire a conféré les Ordres mineurs aux clercs suivants ; MM. Amédée Drouin, Camille Mercier et Emile Journeault, et promu M. Pierre Poulin à l'ordre sacré du diaconat.

Tous ces jeunes lévites sont du diocèse de Québec, et venaient de suivre les exercices d'une retraite au Collège Sainte-Anne, leur *Alma Mater*.

— Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque ont été nommés :

- M. l'abbé J.-A. Lessard, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel ;
- „ „ J. Kirouac, curé de Sainte-Justine ;
- „ „ G. Turgeon, curé des Ecureuils ;
- „ „ L. Carrier, curé de Pintendre ;
- „ „ F.-X. Couture, chapelain du convent de Saint-Ferdinand ;
- „ „ Frs Boutin, chapelain des hommes à l'Asile Saint-Michel Archange ;
- „ „ Salluste Bélanger, curé de Saint Louis de Courville ;
- „ „ Emile Bernard, assistant-chapelain des Sœurs de la Charité ;
- „ „ J.-E. Chamberland, curé de Saint Turibe ;
- „ „ Aurélien Dion, curé de Stoneham.
- „ „ Ang. Vézina, aumônier de l'hospice de Saint-Damien.

— Sa Grandeur Monseigneur Francis Bourne, archevêque de Westminster, a passé une journée et demie à Québec la semaine dernière. Prévenu par lettre, Monseigneur l'archevêque de Québec a envoyé l'abbé L. Lindsay à la rencontre du distingué visiteur, qui est arrivé par l'*Empress of Britain*, jeudi, le 18 du courant, vers 3 heures de l'après-midi. Monseigneur Bourne était accompagné du Très Révérend Monseigneur Joseph Butt, recteur du collège Beda, à Rome, institution destinée

spécialement aux anglicans convertis qui aspirent à la prêtrise, et de M. l'abbé Arthur Jackman, secrétaire et archiviste de l'archevêché de Westminster. Sa Grandeur doit profiter de la quinzaine qui nous sépare de l'ouverture du Congrès Eucharistique pour visiter les principaux centres de l'Ouest canadien, et se rendre, si la chose est possible, jusqu'à Vancouver et Victoria. Parmi les 2,500 passagers de l'*Empress of Britain*, il y avait un grand nombre de ses compatriotes en route pour ces terres lointaines. Invité, le dimanche, par le capitaine à adresser la parole aux émigrants, Mgr Bourne ne crut pouvoir mieux faire que de conseiller à ces nouveaux-venus de marcher sur les traces et de suivre l'exemple des premiers colons qui, au dix-septième siècle, vinrent de la France chrétienne peupler les rives du Saint-Laurent, et dont les fils devaient plus tard ouvrir à la civilisation ces plaines immenses de l'Ouest où eux-mêmes allaient bientôt fixer leurs demeures. Inutile de dire que l'éminent archevêque connaît notre histoire et qu'il est plein d'admiration pour la glorieuse période de l'établissement du pays.

Le jeudi après-midi, par train spécial, et accompagnés de Monseigneur Bégin, les distingués touristes se rendaient à Sainte-Anne de Beaupré, où ils furent cordialement reçus par les Pères Rédemptoristes et la phalange des juvénistes, rentrés, depuis la veille, de leurs vacances.

Le vendredi matin fut consacré à la visite des sites historiques de la ville, des monuments, des principales chapelles et des chambres du Parlement. Durant l'après-midi, dans une automobile, gracieusement mise à la disposition de Mgr Bourne et de sa suite par Monsieur Davis, on se rendit jusqu'à l'Ange-Gardien, après avoir admiré en passant la majestueuse église de Beauport et la chute Montmorency. Ce fut Monseigneur l'Auxiliaire qui, durant toute cette journée, accompagna les hôtes de l'archevêché. Tous ces personnages parlent avec aisance le français, notamment l'archevêque de Westminster, qui a étudié successivement à Saint-Sulpice de Paris et à Louvain. Le tour de phrase, le mot propre, jusqu'à l'accent dénotent chez sa Grandeur une parfaite maîtrise de la langue et laissent à peine soupçonner son origine étrangère.

A. 7.20, le vendredi soir, nos vénérés hôtes nous ont quittés

par la voie du Grand-Tronc, dans un char spécial, que les autorités de la compagnie avaient mis à leur usage. Le gérant général de Montréal, Monsieur Quinlan, descendu exprès pour les recevoir et les accompagner, et le gérant de Québec, M. Stott, les ont entourés de tous les soins désirables pour rendre agréable leur trajet jusqu'à Toronto, d'où un convoi du Pacifique Canadien les voiturera dans l'Ouest.

— Nous avons le bonheur d'annoncer à nos lecteurs que notre Directeur, M. l'abbé Huard, est revenu à l'Archevêché le 13 du courant, après un séjour de plus de cinq mois à l'Hôtel-Dieu. Nous remercions en son nom tous ceux qui, à notre invitation, ont prié pour son retour à la vie active.

Apostolat de la Prière

— o —

Intention générale pour septembre 1910: *Les missions de l'Inde.*

Depuis trois siècles et plus, l'Église fait effort pour arracher au paganisme les 259 millions d'habitants de l'Inde. Malgré les efforts de saint François Xavier et de tant d'autres missionnaires, malgré le courage des martyrs et l'héroïsme de tant de prêtres et de religieux, deux millions seulement d'Indous sont actuellement catholiques.

Or, il est plus urgent que jamais d'aider de toutes nos forces un grand mouvement de conversions qui se dessine dans les Indes. Le peuple hindou s'agite, cherchant confusément le mieux-être matériel et moral.

Aujourd'hui, dans certaines régions, c'est par milliers que de pauvres païens demandent le baptême, par centaines que les villages réclament des églises. Et faute de prêtres, faute de ressources, les évêques doivent se refuser souvent à des demandes aussi touchantes, et laisser les protestants séduire des âmes si bien préparées. Prions donc Notre-Seigneur d'envoyer aux Indes un grand nombre d'apôtres et de leur accorder toutes les grâces nécessaires pour lui gagner les âmes des infidèles.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR SEPTEMBRE

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette

journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la conversion des infidèles de l'Inde.

Résolution apostolique: Par mes prières et mes aumônes, je contribuerai à l'évangélisation des Indes.

— o —

Premier Congrès de Tempérance
du diocèse de Québec, 31 août — 4 septembre 1910

— o —

Programme des séances et des fêtes

LA VEILLE DU CONGRÈS

Mardi après-midi, le 31 août, mardi soir et mercredi dans la première partie de la matinée, au siège social du Congrès transporté, pour l'occasion, dans le grand parloir du Séminaire de Québec, accueil des délégués, par la Commission de réception; distribution des insignes et du programme aux congressistes, ainsi que des billets de logement à ceux des visiteurs qui requerraient ce service.

La Commission de réception continuera de tenir sa permanence toute la journée du mercredi et les jours suivants, jusqu'au dimanche.

J.R. MERCREDI, 31 AOUT

A 10 HEURES DU MATIN. — Messe solennelle d'ouverture du Congrès, à la Basilique de Québec. Sermon de circonstance par M. l'abbé J. Hallé, professeur au Collège de Lévis: *Considérations sur l'alcoolisme, cause de ruines morales et intellectuelles.*

L'APRÈS MIDI, A 2 HEURES. — Assemblée constitutive du Congrès:

1. Discours de Mgr Paul-Eugène Roy, président du Comité organisateur.
2. Rapport du secrétaire général du Comité organisateur, M. Amédée Denault.

3. Constitution du Congrès :

I. — Election du bureau : président, vice-président, secrétaire général, sous-secrétaires et trésoriers.

II. — Constitution des Commissions.

A 4 HEURES. — Dans la chapelle du Séminaire, sur le tombeau de Mgr de Laval, premier apôtre de la Tempérance au Canada, Salut solennel du T. S. Sacrement, pour placer le Congrès sous la protection du vénérable prélat : Allocution de circonstance, par M. l'abbé Camille Roy, professeur au Séminaire de Québec.

LE SOIR A 8 HEURES. — Séance générale d'ouverture.

1. Ouverture du Congrès par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec et Patron du Congrès.

2. Discours de Mgr Paul-Eugène Roy, président du Congrès. Sujet : *La campagne de tempérance et le Congrès.*

3. Discours de M. le juge F.-X. Lemieux : *L'alcool et les annales judiciaires.*

4. Discours du R. P. Hage, O. P. : *L'alcool et les préjugés.*

5. Discours de l'hon. Thomas Chapais, C. L. — *La Croix de Tempérance au Canada.*

LE JEUDI, 1^{er} SEPTEMBRE

LE MATIN, A 9 HEURES. — Session des Commissions, dans les salles du Séminaire.

L'APRÈS-MIDI, A 2 HEURES. — Sessions des Commissions, dans les salles du Séminaire.

LE SOIR, A 8 HEURES. — Séance générale du Congrès.

1. Discours de sir François Langelier, président de la Ligue anti-alcoolique de Québec : *La Ligue anti-alcoolique et la lutte contre l'alcoolisme.*

2. Discours du R. P. Louis Lalande, S. J. ; *L'alcoolisme et les classes dirigeantes.*

3. Discours de M. le Dr. J. Edm. Dubé, de Montréal, président de la Fédération Catholique des associations acadiennes et canadiennes-françaises du Canada et des Etats-Unis : *L'alcoolisme et nos sociétés nationales.*

4. Discours du R. P. Lelièvre, O. M. I. : *L'alcoolisme et les classes ouvrières.*

LE VENDREDI, 2 SEPTEMBRE

LE MATIN, A 9 HEURES, et L'APRÈS-MIDI, A 2 HEURES : Séances générales du Congrès :

1. Rapport des Commissions.
2. Adoption des vœux.
3. Constitution d'un Comité permanent du Congrès de Tempérance.

LE SOIR, A 8 HEURES. — Séance de gala de l'exposition anti-alcoolique. Conférences, lectures et récitations illustrées de projections lumineuses.

LE SAMEDI, 3 SEPTEMBRE

LE MATIN, A 9 HEURES. — Pèlerinage du Congrès à Sainte-Anne de Beaupré : bon nombre de délégués européens y prendront part.

L'APRÈS-MIDI. — Temps libre pour les Congressistes, qui pourront en profiter pour visiter Québec et les environs.

LE SOIR, A 7 HEURES. — Grand « banquet de tempérance » dans les réfectoires du Séminaire. Les cartes, dont le nombre sera forcément limité, se vendront probablement deux piastres (\$ 2.00) chacun.

LE DIMANCHE, 4 SEPTEMBRE

A DIX HEURES DU MATIN. — Messe du Congrès, en l'église paroissiale de Saint-Roch. Sermon sur *L'alcoolisme et la famille* par M. l'abbé Alf. Morissette, curé de Saint-Victor, Beauce.

A 3 HEURES DE L'APRÈS-MIDI. — Salut et bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, à la Basilique de Québec. Sermon de circonstance par S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, France.

LE SOIR, A 8 HEURES. — Séance générale de clôture :

1. Discours du président du Congrès.
2. Présentation d'un rapport de M. Roux, avocat d'Amiens et délégué général de la Société de la Croix Blanche, sur *l'organisation des catholiques de France pour la lutte anti-alcoolique*.

3. Lecture des vœux adoptés par le Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec.

4. Discours de Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin.

5. Rapport probable sur *le mouvement général d'organisation sociale des catholiques de France*, et spécialement les œuvres de presse et de propagande, par M. l'abbé Thellier de Poncheville.

6. Discours de l'honorable juge A.-B. Routhier : *La tempérance et les destinées du Canada*.

NOTES

LIEU DE RÉUNION. — Les assemblées générales du Congrès et les séances de gala auront lieu dans la salle de promotions de l'Université Laval.

L'INSIGNE DU CONGRÈS. — Il consiste en une simple croix noire, à bordure d'argent, émaillée, et s'épinglant sur ruban de couleur, où se détache la légende ; « Congrès de tempérance, Québec, 1910 ». Cet insigne sera mis en vente, à la veille du Congrès, à 25 sous l'unité.

LA CARTE INDISPENSABLE. Ne seront admis aux diverses réunions du Congrès, religieuses ou civiles, que les seuls *Membres*, porteurs d'une carte de *Bienfaiteur, de Titulaire, d'Adhérent* ou de *Délégué* des institutions bienfaitrices.

Communiqué du

Secrétariat général du Congrès.

Amérique

Une statistique des Conférences de Saint-Vincent de Paul dans le Nouveau-Monde

D'après le *Bulletin* des Conférences de Saint-Vincent de Paul (novembre 1909), les sociétés d'Ozanam n'ont cessé de prendre de l'extension, l'an dernier, en Amérique.

Au Canada, trois Conférences nouvelles ont été créées à Québec. A l'heure actuelle, le Conseil supérieur du Canada a sous sa direction 150 Conférences, dont 34 pour Québec, 31 pour Montréal et 14 pour Toronto. D'importantes œuvres de patronage ont été fondées à Montréal, Ottawa, Trois-Rivières, Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick.

Sept Conférences nouvelles ont été agrégées l'année dernière dans l'Etat de New-York, aux Etats-Unis; 6 nouvelles ressortent au Conseil central de Boston (78 au lieu de 72). 123 Conférences se trouvent en Pensylvanie; 49 dans le Missouri; 52 se rattachent au Conseil particulier de Brook'lyn; 27 à celui de la Nouvelle-Orléans.

Deux nouvelles Conférences ont vu le jour au Mexique, qui compte 5 Conseils centraux (Mexico, Guadalajara, Mérida, Colima et Tabasco) et huit Conseils particuliers (Puebla, Orizaba, Leon, Queretaro, Morelia, Aguascalientes, Potosi et Zamora).

Cuba a célébré le cinquantième anniversaire de la fondation de la première Conférence de Saint-Vincent de Paul. Il y a aujourd'hui trois Conférences à La Havane. Haïti en compte une ainsi que la Jamaïque, et 2 à la Trinité. Dans l'Amérique centrale, le Guatemala en possède 5 et le Nicaragua 2.

Le 31 décembre 1908, il y avait au Brésil: 1° un conseil supérieur à Rio de Janeiro; 2° 12 conseils centraux dans les principales villes, comme Bahia, Belem, Maranhao, etc.; 3° 84 conseils particuliers et 615 conférences agrégées. Les gains de l'année 1908 ont été de 1 conseil central, 6 conseils particuliers et 69 conférences agrégées. « Le Brésil se maintient donc brillamment, dit le *Bulletin*, au premier rang pour les agrégations de conférences avec un chiffre qu'il n'avait encore jamais atteint, et qui témoigne à lui seul de l'essor magnifique pris par nos œuvres en l'année même où notre société célébrait ses noces d'or en ce pays. »

Au Chili, 41 conférences avec 600 membres dépendent des deux conseils particuliers de Santiago et de Valparaiso. En Colombie, une conférence nouvelle en porte le nombre total à 6. Une seule à l'Equateur et au Paraguay, 2 au Pérou et 42 dans la République Argentine, dépendant du Conseil supérieur et des quatre conseils particuliers de Buenos-Ayres, Cordoba, Rosario et Salta. Enfin 20 conférences se trouvent en Uruguay.

Tel est le magnifique développement pris par la Société de Saint-Vincent de Paul, du nord au sud du Nouveau-Monde.

(Semaine religieuse de Paris.)

Comment Pie X envisage l'avenir de la musique sacrée

Dans une audience privée que Sa Sainteté a bien voulu m'accorder, dit M. Arthur Coquard, il m'a été permis de développer tout au long les raisons pour lesquelles beaucoup d'artistes, se plaçant au point de vue français, jugeaient opportun et profitable au développement de l'art sacré de remplacer, ou du moins, de renforcer les voix d'enfants par des voix de femmes, soprani et alti.

Le Saint-Père a répondu de telle façon que sa parole doit être considérée comme une véritable et définitive règle de conduite. En voici le résumé fidèle :

« Il se peut que, bien compris, l'emploi des voix de femmes à l'église ne présente aucun inconvénient dans certains milieux. Mais le pape voit l'ensemble du monde chrétien et un tel acte aurait, dans la plupart des cas, de tels inconvénients, il entraînerait de tels abus, que nous ne saurions en autoriser l'essai, en aucun cas, ni dans aucun pays.

« — Que faire, pour remédier aux difficultés de l'heure présente, pour assurer la renaissance du beau chant chrétien ? »

Ici, le Souverain Pontife nous a développé sa pensée avec une hauteur de vue merveilleuse, ouvrant à notre esprit des horizons nouveaux et insoupçonnés.

« Qu'on s'organise ! Il y a une chose qui se pratique en certaines villes d'Italie, d'Allemagne et de France, et qui donne déjà d'excellents résultats. On met aux mains des fidèles — hommes et femmes — des manuels de chant grégorien. Là où les hommes compétents ont pris à cœur d'instruire les foules, on est arrivé promptement à des exécutions d'un effet imposant. Le chant grégorien, dit à l'unisson par des masses de voix — hommes et femmes — est d'une incomparable beauté. Qu'on s'y applique ! Le Saint-Siège admet ainsi l'alliance de toutes les voix. Ce qu'il ne tolère pas et ne tolérera jamais, c'est le concert à l'Eglise. »

Le Pape ne verrait sans doute que des avantages à ce qu'un groupe nombreux, mêlé au peuple, chantât seul certains fragments auxquels répondrait la grande masse des fidèles. On pourrait même avoir cette magnifique ordonnance : en haut,

la maîtrise, composée comme aujourd'hui de voix d'hommes et d'enfants ; en bas, l'immense chœur des fidèles, duquel se détacherait, à certains moments, une élite, elle-même considérable par le nombre et la qualité des interprètes. Et ce triple chœur, alternant et se répondant, parfois aussi s'unissant et soutenu par la voix des grandes orgues, donnerait à l'office sacré un éclat incomparable.

(Semaine religieuse de Cambrai.)

La loi du pardon

Saint François de Sales donnait cette règle très sage :

« Plaignez-vous le moins que vous pourrez des torts qui vous seront faits ; car il est certain que *pour l'ordinaire, qui se plaint pèche*, parce que l'amour-propre nous fait toujours ressentir les injures plus grandes qu'elles ne sont ; mais surtout ne faites pas vos plaintes à des personnes aisées à s'indigner et à mal penser. Que s'il est expédient de vous plaindre à quelqu'un, ou pour remédier à l'offense, ou pour apaiser votre esprit, il faut que ce soit à des âmes tranquilles et qui aiment bien Dieu. »

Les visites « ad limina »

Nouveau décret déterminant leur fréquence et leur objet

Dès les premiers siècles de l'Eglise, les évêques ont été fidèles au devoir de se rendre, à des époques déterminées, à Rome, pour y vénérer les tombeaux des saints Apôtres Pierre et Paul et exposer au Saint-Siège l'état de leur diocèse.

Cette obligation a été précisée par la Constitution *Romanus Pontifex*, édictée en 1585 par Sixte-Quint, et la Constitution *Quod Sancta*, édictée en 1740 par Benoît XIV.

Par suite de la facilité actuelle des communications entre les diocèses et le Saint-Siège, et des conditions nouvelles de la vie moderne, il a paru nécessaire de modifier ces instructions anciennes restées en vigueur jusqu'à notre époque.

La Commission instituée pour la codification du droit canonique a été chargée d'étudier cette question, et ses conclusions, par ordre de Sa Sainteté Pie X, ont été transmises à la Sacrée Congrégation Consistoriale, avec mission de les promulguer, au moment opportun.

A la date du dernier jour de l'année 1909, la Sacrée-Congrégation Consistoriale rendait un décret approuvée par Sa Sainteté, dont les dispositions principales sont les suivantes :

Tous les prélats qui ont la charge du gouvernement d'un diocèse devront, tous les cinq ans, faire un rapport au Souverain Pontife sur l'état de leur diocèse.

Le 1^{er} janvier 1911 sera le point de départ de cette nouvelle période de cinq années.

La première année de ce quinquennat est réservée à la visite des évêques d'Italie et des îles voisines.

La seconde année, à la visite des évêques d'Angleterre, de Belgique, d'Ecosse, d'Espagne, de France, de Hollande, d'Irlande, de Portugal.

La troisième à la visite des évêques d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et d'autres régions de l'Europe.

La quatrième, à la visite des évêques d'Amérique.

La cinquième, à la visite des évêques d'Afrique, d'Asie, d'Australie.

Cet ordre sera maintenu durant les périodes quinquennales suivantes.

En raison de cette nouvelle législation, les prélats qui devaient faire leur visite *ad limina* en cette année 1910 en sont dispensés.

A ce décret est jointe une instruction indiquant l'objet du rapport sur l'état du diocèse, et l'ordre à suivre pour l'exposer.

Il comprend d'abord une description du diocèse et une statistique des paroisses et des établissements ecclésiastiques ; puis des questions très précises sur l'attachement des fidèles à la foi et aux pratiques religieuses, sur l'état des paroisses, sur les séminaires, les maisons religieuses.

La plupart de ces points faisaient déjà l'objet des rapports sur l'état du diocèse, dans la forme qu'avait fixée Benoît XIV. Mais l'instruction du Saint-Père contient des chapitres nouveaux, répondant à des préoccupations actuelles, tels que le

chapitre sur l'éducation de la jeunesse, où sont mentionnées les œuvres post-scolaires, patronages, cercles, et autres ; le chapitre sur les œuvres pieuses et sociales ; le chapitre sur la lecture et la publication des livres et des journaux.

Le rapport, rédigé en latin, suivant le plan ou questionnaire annexé au décret, devra être la première fois très complet ; dans les rapports suivants, il suffira de noter les modifications survenues sur les divers articles ; on y joindra une réponse sur l'exécution des avis et des ordres donnés par le Saint-Siège en réponse au précédent rapport. Tout rapport devra être signé, non seulement par l'évêque, mais par un ou deux « convisitateurs », c'est-à-dire ceux qui ont fait avec l'évêque la visite du diocèse.

NN. SS. les Archevêques et Evêques de France n'auront à faire leur visite *ad limina* qu'en l'année 1912, pendant le cours de laquelle tous devront se rendre à Rome.

La nouvelle organisation a sur l'ancienne un grand avantage. Selon la périodicité prévue par Sixte-Quint, il arrivait qu'en certaines années, les évêques du monde catholique presque entier eussent à se rendre à Rome et à remettre leurs rapports, tandis qu'en certaines autres, obligation n'atteignait aucun d'eux. La nouvelle organisation établit une juste et constante division du travail pour les congrégations et les offices de la curie et pour le Pape lui-même.



L'angélique Jeanne d'Arc



Jeanne d'Arc nous apparaît comme une sainte, comme un ange.

C'est l'ange de la pureté. Ses contemporains l'appellent angélique. Et tout en elle, en effet, mérite ce nom : angélique est son regard, angélique son sourire, angélique son visage, angélique sa parole, angélique le son de sa voix, angélique son âme ; belle âme de lumière, on l'a vue, après sa mort, voler au ciel comme une blanche colombe et, pendant sa vie, elle met en fuite, tels des oiseaux impurs, les mauvaises pensées dans l'esprit de ses compagnons d'armes.

C'est l'ange de la charité. Elle pratique toute sa vie et au plus haut degré cette vertu qui est la marque la plus caractéristique des disciples de Jésus-Christ. Toute petite, elle donne son pain, parfois sa chambre et son lit aux malheureux et se condamne à coucher près de l'âtre. Elle soigne les enfants malades. Plus tard, sur le champ de bataille, elle oublie la victoire et la poursuite des ennemis pour se pencher sur les soldats blessés, aussi bien sur ceux d'Angleterre que sur ceux de France, et elle console leurs derniers moments. Elle nous apparaît ainsi, dans la brume lointaine et sanglante de la guerre de Cent ans, longtemps avant la Fille de Saint-Vincent-de-Paul, comme la première sœur de charité de la France.

C'est l'ange du patriotisme. Elle aime sa patrie de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces. Elle s'attendrit et pâlit au récit de ses désastres. Elle consent à tous les sacrifices pour la sauver. Ses cheveux se dressent sur sa tête, nous dit-elle, quand elle voit couler le sang de la France. Elle a l'idée la plus haute de la vocation de son pays ; elle l'appelle le saint royaume, dont Jésus-Christ lui-même est le roi, et dont Charles n'est que le vice-roi devant Dieu. Elle affirme bien haut que combattre contre la France c'est combattre contre le Christ et que l'Anglais devra bientôt quitter nos rivages.

C'est l'ange de la foi, de l'espérance et de l'amour. Elle a mis tout son cœur dans le cœur de Dieu. Elle préférerait mourir que d'offenser son Créateur. Elle pleure ou s'indigne quand elle entend blasphémer. Elle répète que le péché fait perdre les batailles : Grave devise que je voudrais bien voir inscrite sur les feuilles de route de nos chers soldats !

C'est l'ange du Tabernacle. Elle adore le Christ sur les autels. Elle le reçoit dans la communion fréquente. Elle lui mène ses compagnons d'armes. Elle ne veut autour d'elle, dans son bataillon d'élite qu'elle appelle « sa confrérie », que des soldats confessés, absous et nourris du pain eucharistique. Elle sait que ce pain est le pain des forts, des héros, des vainqueurs. Ah ! vous admirez Jeanne, emportée dans la mêlée furieuse, passant, vivant éclair qui aveugle l'ennemi, vivante bannière qui entraîne ses soldats : eh bien ! sachez-le, elle n'a été l'ange de la bataille et de la victoire que parce qu'elle a été l'ange de la prière et de l'Eucharistie.

Oui, Jeanne, tu es un ange et tu es dans le paradis des anges...

S. COUBÉ.

Extrait d'un discours prononcé en l'église Saint-Augustin, à Paris.

— o —
Bibliographie
 — o —

— MARGUERITE-MARIE DOËNS. — Tel est le titre d'un livre délicieux qui vient d'être édité par la librairie H. Oudin, 24 rue Condé, à Paris.

L'héroïne dont la vie est racontée fut une moniale bénédictine de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély au diocèse de la Rochelle. Mère Marguerite Doëns, dans le monde « Marie Doëns, » était la fille du glorieux général Doëns qui, à la tête de sa brigade de solide infanterie, lutta douze heures consécutives contre les masses prussiennes, durant nos premiers engagements de 1870, et le soir, à 8 heures et demie, tomba inondé de son sang au milieu même des ennemis, regardés en face et tenus en respect jusqu'au dernier coup d'épée.

Digne d'un tel père, Marie, dès sa tendre enfance, se sentit appelée à sacrifier les trop petites choses de la terre, « pour militer sous le Seigneur Christ » dans la phalange des vierges consacrées. Sa première communion la donna pour toujours au Dieu de l'Eucharistie. Elle vécut uniquement de ce mystère de foi et d'amour, mais à un degré rare, et dans des conditions exceptionnelles.

Aussi, ce qui fait le charme du livre indiqué, c'est la révélation partielle du commerce intime que N. S. présente dans l'Hostie entretient avec sa servante privilégiée.

Ames désireuses de connaître et d'aimer davantage l'ineffable Mystère, lisez et faites lire ce livre. Vous serez en même temps édifiées, instruites et ravies.

Ecrit par une amie de Marguerite-Marie, le livre est une biographie qui présente, en la faisant revivre, la Servante de Dieu. Nous pouvons en témoigner, car nous l'avons connue intimement, et nous la trouvons rendue avec une saisissante fidélité dans les 500 pages du volume in 8° qui lui est consacré.

On se le procure au prix de 4 frs. Il y aurait des remises pour les exemplaires achetés à la douzaine.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

Fabricant de cierges, bougies, chandelles.

Importateur de vins de messe

La maison J. B. Lasnie père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges Lévis.

Téléphone—Bell 91

“ National 169

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Congrès Eucharistique

MONTRÉAL, C. C., DU 7 AU 11 SEPTEMBRE 1910

Des billets d'excursion pour Montréal et retour seront en vente à toutes les stations, dans la Province de Québec du 5 au 11 septembre, bons pour retourner jusqu'au 15 septembre 1910 inclusivement.

PRIX : Un passage simple de première pour le voyage aller et retour.

Grande Procession Solennelle, Dimanche 11 Septembre

Excursions à prix populaires : service de trains spéciaux, voir les affiches.

E. J. HEBERT,
Agent Général, Dépt. des Passagers.